

ETAT DES LIEUX
Novembre 2009

Novembre 2009
515 millions de jeunes
en situation de grande exclusion

Dans 15 ans,
en 2025,
Ils seront 1 milliard

Jeunes

en situation

de grande exclusion

dans le monde

Life Project 4 Youth Foundation

Children Learn What They Live

If children live with hostility,
they learn to fight.

If children live with ridicule,
they learn to be shy.

If children live with tolerance,
they learn to be patient.

If children live with encouragement,
they learn confidence.

If children live with praise,
they learn to appreciate.

If children live with fairness,
they learn justice.

If children live with security,
they learn faith.

If children live with approval,
they learn to like themselves.

If children live with acceptance, and friendship
they learn to find love in the world

Dorothy Law Note
1924 – 2005

Préambule

Pendant 5 ans, de 2003 à 2008, présidant l'une des principales associations d'accueil inconditionnel des grands cassés j'ai suivi le destin de la grande exclusion à Paris ; des hommes, des femmes et beaucoup de jeunes, à la rue depuis trop longtemps. Et puis, la mobilisation d'autres jeunes autour des SDF avec le premier campement du canal Saint-Martin qui révélera que 500.000 personnes en France dorment encore dans la rue aujourd'hui. L'afflux d'enfants –aussi- en bande quand ils venaient de pays de l'est, souvent seuls quand ils étaient chassés de chez eux, là-bas dans un immeuble insalubre d'une banlieue de la capitale.

A Bruxelles, pendant 3 ans, nous avons réfléchi avec des groupes de jeunes dans le cadre d'un programme annuel baptisé « projets de vie ».

Puis, pendant 10 mois, de septembre 2008 à septembre 2009, en famille, nous avons été à la rencontre des jeunes de la rue, autour du monde : Rome, Athènes, Istanbul, Alep, Damas, Amman, Jérusalem, Le Caire, Louxor, New-Delhi, Bombay, Allepey, Calcutta, Bangkok, Siem Reap, Phnom Penh, Ho Chi Minh, Manille, Denpasar, Yogyakarta, Tokyo, Kyoto, Lima, Puno, La Paz, Salta, Asunción, Sao Paulo, Gaborone, Dakar, Casablanca, Rabat.

Beaucoup de désespoir dans les regards, mais de l'amitié, de l'énergie, de la force se dégageaient de chacun de nos échanges. Une intuition qui s'est peu à peu transformée en conviction : oui, les enfants de l'abandon, de l'exclusion, de la misère sont capables d'être de formidables entrepreneurs ; à condition que quelqu'un, quelque part, leur confie un sourire, un regard de confiance, une parole de réconfort, un peu d'espace.

Nous avons alors commencé à compiler les informations sur la situation des jeunes dans le monde.

Un paradoxe criant nous est apparu :

- D'un côté, grâce aux efforts de nombreuses communautés, des gouvernements et organisations mondiales le nombre d'enfants scolarisés est de plus en plus important. En dépit de l'explosion démographique des dernières années, le nombre d'enfants non scolarisés a diminué, de 115 millions en 1990 à 75 millions en 2009.
- De l'autre, comme on le verra dans les pages suivantes, le nombre de jeunes sans travail et/ou de jeunes travailleurs vivant sous le seuil de pauvreté est en augmentation considérable. **Estimés par l'ONU à 300 millions aujourd'hui les jeunes seront plus de 1 milliard à vivre sous le seuil de pauvreté dans 15 ans.**

Nous avons alors convenu qu'il était urgent de consacrer toute l'énergie possible pour identifier, mettre au point, accompagner des projets d'entreprises avec et pour les jeunes parmi les plus pauvres ; ceux qui par leur passé, leur condition, leur santé ou leurs souffrances n'auront jamais accès aux emplois déjà si difficiles à gagner pour les plus formés d'entre eux.

Poussé par la réflexion, l'expérience, la force et l'enthousiasme de nombreux amis et proches nous avons décidé –sans attendre- de lancer **Life Project 4 Youth Fondation** et d'initier les premiers programmes pilote et de développer, avec les jeunes en situation de grande exclusion, une première pépinière d'entreprises à Manille, aux Philippines.

Jean-Marc et Laure Delaporte-Demeure

Dimanche 1 novembre 2009

Sommaire

- 20 ans après l'adoption le 20 novembre 1989 à New York de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.
- 15 ans après l'Assemblée Générale des Nations Unies (1995) qui adopte le programme d'action mondial pour la jeunesse.
- Alors que le Bureau International Catholique pour l'Enfance lance l'Appel mondial à une nouvelle mobilisation pour l'enfance.

Nous avons rassemblé à la suite quelques données sur la situation des jeunes et en situation de grande exclusion.

Bibliographie	5
Les Jeunes dans le Monde	6
1 Qui est jeune ?	7
2 Jeunes et société	9
3 Jeunes et éducation	10
4 Jeunes et emploi	12
5 Jeunes et pauvreté	18
6 Les Jeunes, demain	20
Les Jeunes aux Philippines	25
1 Chiffres clés sur les Philippines	25
2 Le système éducatif	29
3 La pauvreté	30
Annexes	31
Appel mondial à une nouvelle mobilisation pour l'enfance	32
Objectifs du Millénaire pour le développement. Communiqué sept. 09	36
Banque Mondiale : Web site pour les jeunes	37

BIBLIOGRAPHIE

- Rapport de l'OIT, Genève octobre 2006 : Tendances Mondiales de l'Emploi des Jeunes
www.ilo.org/empelm/lang--en/index.htm
- Tendances mondiales de l'emploi 2009
www.ilo.org/wcmsp5/groups/.../wcms_103280.pdf
- Rapport mondial des Nations Unies sur la Jeunesse : « Les jeunes aujourd'hui et en 2015 » Département des affaires économiques et sociales. New York)
www.unfpa.org/.../youth_conclusion_endnotes.html
- BICE : Charte du Bureau International Catholique pour l'Enfance et appel du 4 juin 2009 à Genève pour « une nouvelle mobilisation pour l'enfance »
www.bice.org/.../charte-du-bice-organisation-internationale-de-defense-de-la-dignite-et-des-droits-de-l-enfant.php
- 1989-2009 : 20^{ème} Anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Appel mondial à une nouvelle mobilisation pour l'enfance. Genève 2009.
www.bice.org/.../appel-mondial-a-une-nouvelle-mobilisation-pour-lenfance-geneve-juin-2009.php
- Asian Development Bank (ADB). Regional and sustainable development department. 2003
- Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) . 2000-2015. Rapport intermédiaire en 2008. (voir Communiqué de Presse du 16 septembre 2009)
www.un.org/french/millenniumgoals/
- Regional workshop on youth in poverty in southeast Asia- Yogyakarta – August 2004
www.un.org/esa/socdev/unyin/workshops/Yogyak-report.pdf
- National Youth Commission Philippines : www.youth.net.ph
- Organisation de jeunes aux Philippines : www.kabataankontrakahirapan.org .
- Banque Mondiale : site pour les jeunes : <http://youthink.worldbank.org>
- Curtain, R. 2004: Youth in extreme poverty: Dimensions and policy implications with particular focus on South East Asia (National Institute for Governance, Melbourne); www.un.org/esa/socdev/unyin/workshops/curtain.pdf.
- National statistics office Philippines official site : www.census.gov.ph
- Philippines National Statistical Coordination Board : www.nscb.gov.ph
- Department of Labor and Employment : www.dole.gov.ph
- Actual policy uses of poverty statistics in the Philippines – Mars 2009

Les Jeunes dans le monde

Vue d'ensemble du rapport de l'OIT sur les tendances mondiales de l'emploi des jeunes.

Les jeunes, hommes et femmes, comptent parmi les meilleurs atouts de la planète. Ils apportent de l'énergie, du talent et de la créativité aux économies et jettent les bases du développement futur.

Mais les jeunes d'aujourd'hui constituent également un groupe qui présente de sérieuses vulnérabilités dans le monde du travail. Au cours des dernières années, le ralentissement de la croissance de l'emploi dans le monde, le chômage croissant, le sous-emploi et le découragement ont le plus durement frappé les jeunes.

En conséquence, les jeunes d'aujourd'hui font face à un déficit croissant de possibilités de travail décent et à des niveaux élevés d'incertitude économique et sociale.

Récemment, le Secrétaire général de l'ONU a invité les Chefs d'État de la planète à mettre un terme au cercle vicieux du chômage des jeunes, en relevant que les jeunes sont notre principal atout, notre avenir.

Ce sentiment a été davantage réaffirmé par les Ministres et les Chefs de délégation prenant part au Segment de haut niveau de la Session de fond 2006 du Conseil économique et social (ECOSOC), qui se sont engagés :

- à « concevoir et appliquer des stratégies qui assurent à tous les jeunes des possibilités réelles et égales de trouver un emploi productif et un travail décent »,*
- et ont réitéré leur engagement « à intégrer l'emploi des jeunes dans les stratégies et les programmes nationaux de développement;*
- à élaborer des politiques et des programmes visant à améliorer l'employabilité des jeunes, y compris par l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie selon les besoins du marché du travail;*
- et à promouvoir l'accès au travail par des politiques intégrées permettant la création d'emplois nouveaux et de qualité pour les jeunes et facilitant l'accès à ces emplois, notamment par des initiatives en matière d'information et de formation ».*

Le présent rapport s'appuie sur les données les plus récentes disponibles pour analyser les conditions du marché du travail pour les jeunes et cerner les obstacles susceptibles d'empêcher la réalisation de ces objectifs mondiaux. Il insiste sur la nécessité de mettre l'accent sur les jeunes et fournit les outils permettant d'élaborer des stratégies en vue de relever l'un des défis les plus urgents et les plus largement reconnus à travers le monde.

1 . Qu'est ce qu'un jeune ?

- Enfant s'entend au sens de l'article 1^{er} de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant « tout être humain âgé de moins de 18 ans ».
- Selon L'ONU, la jeunesse représente la classe d'âge des 15-24 ans mais il existe bien sur des différences nationales et sociologiques.
- Les jeunes ne constituent pas un groupe homogène; il existe de nombreux sous-groupes confrontés à une discrimination basée sur des origines ethniques, familiales, âge ou situation géographique

Idee reçue :

Les jeunes constituent un groupe homogène et les stratégies de résolution des défis des jeunes sur le marché du travail peuvent être appliquées de manière uniforme à l'intérieur des pays ou entre les pays.(OIT-2006)

Il s'agit probablement de l'idée reçue la plus répandue. Un jeune né au Burundi ne saurait être comparé à un jeune vivant en Chine par exemple pour ce qui est des possibilités et des contraintes.

Même à l'intérieur des pays, il existe de nombreux sous-groupes de jeunes confrontés à une discrimination basée sur les origines ethniques et familiales, l'âge ou la situation géographique.

Plusieurs exemples cités dans ce rapport identifient les jeunes confrontés à des obstacles spécifiques dans la recherche d'un emploi décent : jeunes migrants, jeunes femmes, jeunes ruraux, jeunes réfugiés.

Les jeunes ne constituent pas un groupe homogène, et c'est pourquoi les interventions ciblées visant à surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés dans leur intégration et leur maintien sur le marché du travail se justifient.

Il importe de se rappeler que, malgré les caractéristiques personnelles de chaque jeune, les jeunes sont tous égaux pour ce qui est du droit de chercher et d'obtenir un emploi productif.

- La jeunesse est **la phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte, étape critique de la vie.** Et si on la relie au processus d'obtention d'un moyen de subsistance cela peut être 10 ans pour les enfants des rues.

Ce rapport définit la jeunesse comme étant la classe d'âge des 15-24 ans, convention statistique largement reconnue. (Voir ONU, 1992.) Toutefois, des différences subsistent dans la manière dont plusieurs programmes statistiques nationaux définissent et mesurent la jeunesse.

Les définitions de la « jeunesse » sont partiellement fondées sur la finalité de la mesure. Si l'objectif est de mesurer la tranche d'âge dans laquelle on est censé intégrer le marché du travail, alors la définition statistique des 15-24 ans pourrait ne plus être valable, car de nos jours, de plus en plus de jeunes reportent leur entrée sur le marché du travail bien au-delà de l'âge de 25 ans.

Inversement, si l'on vise une classification plus large de la jeunesse selon ses caractéristiques (par opposition à une définition fondée simplement sur l'âge), une vision plus sociologique du « jeune » s'impose. Par exemple, on pourrait souhaiter définir la « jeunesse » comme étant la phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte, auquel cas l'âge du début de cette transition varierait sensiblement selon les sociétés et au sein d'une même société.

Vue comme une étape critique de la vie, l'âge indiqué pourrait être aussi jeune que 10 ans –pour les enfants de la rue notamment- ou aussi vieux que la trentaine avancée. L'extension de cette tranche d'âge laisse penser que le processus d'obtention d'un moyen de subsistance, s'il est considéré comme le critère de base du passage à la prochaine étape de la vie, à savoir l'âge adulte, peut nécessiter beaucoup de temps, surtout dans les sociétés pauvres.

Sources : Curtain, 2002 et 2004.

- **Aujourd'hui, il y a 1,1 Milliard de jeunes âgés de 15 à 24 ans dans le Monde. 89% des jeunes dans le monde vivent dans les économies en développement.**
- **En 2025, 42% de la population aura moins de 25 ans**
- La croissance de la main-d'œuvre jeune continuera d'être concentrée en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud-est et Pacifique, et au Moyen-Orient et Afrique du Nord, régions où la faiblesse de l'activité économique entraîne déjà un chômage élevé chez les jeunes.
- Entre 1995 et 2005, ces régions ont vu le nombre de jeunes arrivants sur le marché du travail s'accroître de 24 millions (Afrique Subsaharienne), 11 millions (Asie du Sud Est et Pacifique) et 865.000 personnes (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Dans le même temps, la main-d'œuvre jeune diminuera dans toutes les autres régions.

2 . Jeunes et société

En 1995, l'assemblée générale des Nations unies adopte le programme d'action mondial pour la jeunesse.

15 ans après, il est nécessaire de faire le point et de renouveler les engagements pris dans ce document.

Trop souvent, les politiques de jeunesse sont motivés par des stéréotypes négatifs de jeunes, incluant la délinquance, l'abus de drogues et la violence.

Abus de drogues

On constate au cours de ces dernières années une tendance sans précédent d'utiliser des drogues synthétiques. Malgré les restrictions partiales du marché de l'alcool et du tabac, on assiste à une augmentation de leur usage dans les Pays en Voie de Développement. La demande de substances illicites s'est accrue au sein des jeunes dans les PVD.

Délinquance Juvénile

Elle est perçue comme une menace pour la société. Dans certains pays, dont les Philippines, on assiste à la mise en place de politiques de dissuasion qui ont conduit à un accroissement des incarcérations. Ces actions ont conduit à une réduction de la criminalité mais à quel prix ?

Santé

Pour la plupart, les jeunes atteignent la puberté plus tôt qu'auparavant et se marient plus tard. Les rapports sexuels avant le mariage semblent être en augmentation et les cas de grossesses précoces restent très préoccupants. Le VIH/SIDA est la cause première de mortalité du jeune suivi de la violence et des blessures.

Et pourtant, les jeunes sont une force positive pour le développement, la paix et la démocratie.

Participation des jeunes dans les prises de décision

Ces 10 dernières années ont été marquées par une prise de conscience croissante de l'importance de la participation des jeunes à la prise de décision. Des initiatives pour inclure les jeunes dans les prises de décision se traduisent par une amélioration de la formulation, de l'exécution et de l'évaluation des politiques.

Mondialisation

Les jeunes sont très flexibles et sans doute mieux à même que d'autres à s'adapter aux nouvelles occasions qui se présentent et en tirer parti. Cependant beaucoup de jeunes, en particulier dans les pays en voie de développement n'en bénéficient pas. La mondialisation a eu un impact sur les opportunités d'emploi des jeunes dans le monde et sur la migration.

Technologies de l'information et de la communication

La prolifération des technologies de l'information et des communications qui a suivi le processus de globalisation dans les 10 dernières années a offert des opportunités et des défis pour les jeunes.

3 . Jeunes et éducation

Idée reçue : L'accès à l'éducation n'est plus un problème pour les jeunes.

(OIT – 2006)

*Il est indéniable que **le taux de scolarisation est en hausse à travers le monde**, que plus de jeunes vont et restent plus longtemps à l'école; sur 163 pays disposant de données sur le taux brut de scolarisation au niveau secondaire, 137 ont enregistré des hausses au cours de la période 1990-2002.*

Les taux de scolarisation au niveau supérieur ont également augmenté dans 124 pays sur 144.

Toutefois, la faiblesse des taux reste un problème majeur dans plusieurs pays, tout comme l'analphabétisme.

En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, plus du tiers de la population jeune ont été encore analphabète en 2002. L'accès à l'éducation est toujours un luxe que des ménages ne peuvent simplement pas offrir à leurs enfants.

*Ainsi, bien qu'il soit vrai que plusieurs jeunes, tout comme les sociétés, tirent profit de meilleurs niveaux d'éducation, il convient de se rappeler que **ces gains sont loin d'être universels** et qu'une attention particulière doit être accordée à la promotion de l'éducation gratuite pour tous dans les pays pauvres où les coûts d'opportunité de la poursuite des études pour les jeunes et leurs familles sont extrêmement élevés.*

En résumé on constate que :

- Depuis 1995, le nombre de jeunes achevant leur cycle primaire ne cesse d'augmenter.
- 4 jeunes sur 5 fréquentent un enseignement secondaire.
- Le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur s'est accru.

Cependant il y a encore

- 113 Millions d'enfants qui ne vont pas à l'école
- 130 Millions de jeunes analphabètes.

L'accès à l'éducation est toujours un problème. Elle ne garantit pas l'accès à un emploi décent. Les journées de travail sont encore trop longues, les contrats précaires, les rémunérations trop faibles et peu ou pas de protection sociale.

Idée reçue : Puisque les jeunes d'aujourd'hui sont plus instruits que ceux d'hier, ils auront moins de mal à trouver du travail.

(OIT-2006)

Cette affirmation suppose qu'il existe une demande suffisante de jeunes instruits pour qu'un jeune diplômé de l'enseignement supérieur n'ait aucune difficulté à trouver du travail. C'est vrai pour certaines économies développées, mais dans plusieurs économies en développement, où le rythme du développement économique n'a pas suivi celui de l'augmentation des niveaux d'instruction et où le système éducatif n'a pas

doté les jeunes des compétences les plus recherchées dans l'économie, les taux élevés de chômage des jeunes diplômés du supérieur prouvent le contraire.

En Asie du Sud Est

Les plus fortes hausses de taux de scolarisation au supérieur ont été relevées en Asie du Sud Est et particulièrement au Cambodge et au Vietnam mais avec une asymétrie des qualifications (études de droit et chauffeur de taxi).

Conception du Bureau International du Travail (BIT) en matière de transition de l'école au travail : mesure de la transition vers le «travail décent».

La conception du BIT présente deux aspects intéressants: tout d'abord comment mesurons nous et expliquons le nombre de jeunes qui «commencent bien», c'est-à-dire qui passent de l'école à un emploi «décent» leur permettant de mettre le plus en valeur leur potentiel productif sans grande difficulté et, inversement, ceux qui sont confrontés à une transition «difficile »?

Cette enquête met l'accent sur la transition et les paramètres qui conditionnent la relative aisance ou difficulté de la transition en vue de comprendre où et comment les pays peuvent agir en vue d'améliorer le processus de mise en cohérence de l'offre et de la demande de la main-d'œuvre jeune. Des programmes spécifiques aux jeunes peuvent être élaborés en vue d'assurer que l'aide aille là où elle est nécessaire.

Enquête du BIT sur le passage de l'école au travail (EPET)

Variables quantitatives et qualitatives :

- . Niveau d'instruction
- . Formation des jeunes
- . Perception et aspiration en matière d'emploi
- . Objectifs et valeurs de vie
- . Processus de recherche d'un emploi
- . Poids de la famille dans le choix d'une profession
- . Obstacles ou appuis à l'entrée sur le marché du travail
- . Préférence pour emploi salarié ou emploi pour leur propre compte
- . Attitude des employeurs envers le recrutement des jeunes
- . Conditions actuelles emploi/travail
- . Satisfaction professionnelle...

4 . Jeunes et Emploi

Les tendances mondiales de l'emploi des jeunes.

Rapport 2006 Organisation Internationale du Travail

Le monde fait face à une crise croissante en matière d'emploi des jeunes. Les économies développées et en développement sont confrontées au défi de créer des emplois décents et durables pour le grand nombre de jeunes femmes et jeunes hommes qui arrivent sur le marché du travail chaque année. Le problème figure en bonne place parmi les priorités de développement international.

L'emploi des jeunes est un souci majeur dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et a été réaffirmé par les ministres et les chefs de délégations participant au Segment de haut niveau de la Session de fond 2006 du Conseil économique et social (ECOSOC), qui se sont engagés à « concevoir et appliquer des stratégies qui assurent à tous les jeunes des possibilités réelles et égales de trouver un emploi productif et un travail décent ».

- *Reconnaissant que la non intégration des jeunes au marché du travail a des conséquences plus vastes pour la prospérité et le développement futurs des pays, les constituants de l'OIT ont adopté une résolution sur l'emploi des jeunes énonçant un plan d'action pour promouvoir les voies d'accès au travail décent pour les jeunes.*
- *L'une des tâches confiées à l'OIT est d'approfondir sa connaissance de la nature et des dimensions de l'emploi, du chômage et du sous-emploi des jeunes. Le rapport du BIT sur les Tendances mondiales de l'emploi des jeunes vise justement cet objectif.*

Ce rapport contribue aux études de plus en plus nombreuses faisant état d'une conjoncture mondiale où les jeunes font face à des difficultés croissantes pour accéder au marché du travail.

L'une de ses principales conclusions est qu'un déficit mondial de possibilités d'emplois décents a entraîné une situation dans laquelle :

- *Un jeune sur 3 cherche du travail sans succès,*
- *Ou a totalement renoncé à la recherche d'emploi,*
- *Ou travaille pour un revenu inférieur au seuil de la pauvreté de 2 \$US/jour.*

Sans un accès suffisant qui leur permette de prendre un bon départ sur le marché du travail, les jeunes sont moins en mesure de faire des choix susceptibles d'améliorer leurs perspectives d'emploi et celles de leurs futures personnes à charge.

Cela perpétue d'une génération à l'autre le cycle d'instruction insuffisante, d'emplois de faible productivité et de pauvreté au travail.

Le rapport souligne donc l'urgence de la recommandation de l'ONU sur l'élaboration de stratégies visant à offrir aux jeunes la possibilité d'utiliser au mieux leur potentiel productif à travers un emploi décent.

« Le chômage des jeunes et les situations où les jeunes renoncent à la recherche d'emploi (découragement) ou travaillent dans des conditions inadéquates de (sous-emploi) entraînent des coûts pour l'économie, la société, et pour l'individu et sa famille. Si le manque d'emplois décents est

vécu à un jeune âge, il compromet parfois de manière irrévocable les perspectives d'emploi d'une personne et entraîne souvent des comportements au travail qui durent toute la vie. Il existe un lien avéré entre le chômage des jeunes et l'exclusion sociale. L'incapacité de trouver du travail crée un sentiment de vulnérabilité, d'inutilité et d'oisiveté chez les jeunes. Par conséquent, les gains personnels réalisés par les jeunes eux-mêmes sont les plus évidents qui puissent découler des efforts *visant à exploiter au mieux le potentiel productif des jeunes et à assurer l'existence de possibilités d'emploi décent.* »

En 2025, 42% de la population aura moins de 25 ans soit 3.360.000 de jeunes.

Il est donc indispensable aujourd'hui de se mobiliser pour trouver des solutions et favoriser l'emploi des jeunes dans les 15 prochaines années.

Une main-d'œuvre croissante peut être un atout pour les marchés de l'emploi et les sociétés si l'économie a besoin de main-d'œuvre et propose assez d'emplois. Cependant, si la croissance économique n'est pas suivie d'une augmentation des possibilités d'emploi décent, la croissance de la main-d'œuvre peut constituer une menace, puisque la concurrence dans la recherche d'emploi parmi les nombreux jeunes qui intègrent le marché de l'emploi s'en trouve accrue.

Sur les marchés du travail où trop de chercheurs d'emplois sont en concurrence, ce sont les jeunes gens dépourvus de réseaux sociaux et ne sachant pas se vendre comme des travailleurs potentiels qui seront lâchés et qui rejoindront la masse croissante de jeunes chômeurs et de jeunes découragés. En revanche, ils peuvent accepter de travailler dans des conditions inadéquates ou rejoindre l'économie informelle qui offre l'unique possibilité de gagner un revenu.

Le cercle vicieux engendré par l'inadéquation entre la croissance économique et la croissance de la main-d'œuvre a été observé en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et Afrique du Nord, en Asie du Sud. Inversement, une baisse de la main-d'œuvre peut être également un handicap comme c'est le cas actuellement dans plusieurs économies avancées, les (ex) économies en transition et, dans une moindre mesure, en Asie-Orient, où la rareté de la main-d'œuvre commencerait à freiner le développement économique.

**La main d'œuvre jeune à l'échelle mondiale représente
633 Millions en 2005
657 Millions en 2015**

**dont 300 Millions de jeunes travailleurs pauvres
(moins de 2\$/jour)**

Un déficit de possibilités de travail décent a des effets sur les jeunes à la recherche d'un emploi mais incapables d'en trouver – les chômeurs – et entraîne une situation où les jeunes hommes et femmes travaillent dans de mauvaises conditions -les sous-employés - ou quittent involontairement de la main-d'œuvre, convaincus qu'il n'y a pas de travail pour eux –les travailleurs découragés-.

Indépendamment de leur état d'activité économique (travailleur, chômeur ou inactif), les jeunes qui ne sont pas capables de tirer le meilleur parti de leur potentiel productif sont susceptibles d'éprouver un sentiment de découragement, de marginalisation et d'appauvrissement, d'oisiveté – au risque d'être attirés par des activités illicites – ou de frustration du fait de leur situation et peuvent diriger leur colère et leur frustration contre la société qui les a engendrées.

Ces jeunes sont les plus susceptibles de profiter des mesures économiques visant à accroître les possibilités de travail décent destinées aux jeunes.(OIT –2006)

La création d'emplois décents (qui rapporte un bon revenu, assure la sécurité, la flexibilité, la protection..) **pour les jeunes doit être prioritaire pour transformer en une force positive de développement ce qui est pour l'instant un gaspillage de capacités productives.**

Idée reçue : Le chômage constitue le défi majeur du marché de l'emploi pour les jeunes (OIT-2006)

Le chômage des jeunes n'est que la partie visible de l'iceberg. Malgré la difficulté de les mesurer, il existe deux autres groupes dont le nombre est supérieur à celui des jeunes chômeurs, mais qui vivent les mêmes frustrations que les chômeurs : les jeunes découragés et les travailleurs pauvres.

Dans les pays dépourvus de mécanismes efficaces d'assistance aux chômeurs, la focalisation sur les chômeurs présente le risque d'exclure de l'analyse la population moins privilégiée qui ne peut tout simplement pas se permettre d'être inactive.

Dans plusieurs pays en développement, les jeunes ayant des milieux socioéconomiques aisés sont sur représentés dans les chiffres du chômage parce qu'ils sont les seuls qui ont les moyens de chercher du travail sans gagner un revenu.

*Par conséquent, dans les pays en développement, le problème ne concerne pas tant le chômage que **les conditions de travail des personnes ayant un emploi**. En pareil cas, les indicateurs liés aux conditions de travail seraient beaucoup plus édifiants sur la situation des jeunes sur le marché du travail.*

Récapitulatif

- Jeunes chômeurs en 2005 : 85 Millions (74 Millions en 1995)
- Jeunes travailleurs pauvres : 300 Millions (- 2\$/jour)
- Jeunes découragés : 20 Millions

Soit 400 Millions d'emplois décents sont nécessaires pour profiter pleinement du potentiel productif des jeunes aujourd'hui.

1 jeune sur 3

- recherche du travail sans succès
- ou a renoncé à en chercher,
- ou travaille pour un revenu inférieur au seuil de pauvreté de 2\$/jour.

Comparativement aux adultes, les jeunes ont encore plus de 3 fois plus de chances de chômer.

Le chômage des jeunes continue d'augmenter dans la plupart des régions du monde (OIT-2006)

Le nombre de jeunes chômeurs a crû de 14,8 % durant la dernière décennie pour atteindre le chiffre actuel de 85 millions en 2005. Un examen plus attentif des différentes régions montre une croissance de 85,5% en Asie du Sud-est et Pacifique, 34,2 % en Afrique subsaharienne, 23% en Amérique latine et Caraïbes, 18,2 % au Moyen-Orient et Afrique du Nord, 16,1 % en Asie du Sud, de légères baisses en Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI, et une forte baisse de l'ordre de 17,5% dans la région Économies développées et l'Union européenne.

Entre 2004 et 2005, la seule baisse a été observée dans les Économies développées et l'Union européenne. Toutes les autres régions ont enregistré des hausses, de 0,4 % (Asie du Sud-est et Pacifique) à 3,1 % (Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI). Le chiffre total de jeunes chômeurs a encore crû au cours des deux dernières années et pour s'établir à 85,3 millions en 2005.

Indicateurs du marché du travail : comparatif Asie du Sud Est / Europe

- **Population active :**

En Asie du Sud Est : les jeunes représentent **27,5%** de la population active.

En Europe, les jeunes représentent seulement 15,7% de la population active.

- **Taux de chômage :**

En Asie du Sud Est : une hausse spectaculaire du taux de chômage des jeunes au cours des 10 dernières années a été observée. Il est monté de 9,2 à **15,8%.**

Ces hausses importantes sont attribuables aux crises économiques et à l'accélération du chômage qui touche les plus jeunes.

En Europe : le taux de chômage est de 13%

- **Rapport du taux de chômage jeunes/adultes**

En Asie du Sud Est : la proportion est de **5 fois supérieure à celle des adultes.** Les jeunes sont très défavorisés dans leur recherche d'emplois par rapport aux adultes.

En Europe : la proportion n'est que de 2,3.

- Entre 1995 et 2005, le nombre des chômeurs jeunes a enregistré la plus forte hausse à 85,5% passant de 5,2 Millions à 9,7 Millions)

Pourquoi les taux de chômage des jeunes sont-ils supérieurs à ceux des adultes? (OIT – 2006)

Plusieurs explications possibles :

1. **Le principe « dernier entré, premier sorti ».** Les jeunes sont plus fragiles que les adultes en période de difficultés économiques. Ils sont plus susceptibles d'avoir moins d'expérience professionnelle que les adultes. Si l'on considère que les employeurs sont à la recherche de travailleurs jouissant d'une expérience, les jeunes qui entrent sur le marché de l'emploi pour la première fois seraient défavorisés et

rencontreraient beaucoup plus d'obstacles dans la recherche d'un emploi qu'un adulte qui jouit d'une plus longue expérience professionnelle.

En temps d'offre de main-d'œuvre abondante en concurrence pour un nombre limité d'emplois, les jeunes seraient les «derniers entrés».

Tout de même, du fait qu'un jeune travailleur est plus susceptible d'avoir moins d'ancienneté qu'un travailleur adulte, moins de moyens de l'entreprise auront été investis dans sa formation, et qu'il est plus probablement sous contrat à durée déterminé, il sera moins cher de le faire partir en période de difficultés économiques. Ainsi ils seront les « premiers sortis ».

- 2. Le manque d'expérience dans la recherche d'emploi.** *Un jeune manque souvent à la fois d'informations sur le marché de l'emploi et l'expérience nécessaire. Dans plusieurs pays en développement, ce n'est que par des méthodes informelles de placement -généralement grâce à la famille et à des amis - qu'un jeune trouve un emploi. Sans la méthode informelle (à travers les amis et la famille), ils pourraient simplement ne pas savoir comment et où chercher du travail.*

Les adultes, d'autre part, pourraient avoir la possibilité de trouver du travail à l'avenir grâce aux recommandations d'anciens employeurs et anciens collègues et ils sont plus susceptibles de connaître les gens « qu'il faut ».

- 3. La volonté de « faire le tour ».** *Il est aussi possible que les jeunes puissent prendre le temps de "faire le tour" à la recherche du meilleur emploi, ce qui implique qu'ils peuvent attendre longtemps avant de trouver le meilleur emploi, c'est-à-dire qu'ils peuvent attendre longtemps pour trouver un emploi qui colle à leurs exigences. Cela implique, cependant, qu'une structure d'appui, telle que la famille, est en place pour les soutenir économiquement pendant qu'ils cherchent un emploi.*

Dans les pays à faible revenu, cette structure d'appui n'existe pas pour la majorité des jeunes gens et, en conséquence, un jeune ne peut tout simplement pas se permettre de rester au chômage et il est susceptible d'accepter toute offre disponible, quelles qu'en soient les conditions ou si elle convient à ses qualifications ou ses compétences.

- 4. Le manque de mobilité.** *Il est peu probable que les jeunes qui viennent d'intégrer la main-d'œuvre disposent des moyens financiers nécessaires pour s'installer ailleurs, sur le plan national ou international, à la recherche d'un emploi. Du fait que beaucoup dépendent encore des revenus familiaux, leur recherche sera circonscrite au voisinage immédiat du domicile familial.*

Aucune de ces raisons ne suffit à elle seule pour expliquer l'écart entre les taux de chômage des jeunes et ceux des adultes. La raison la plus probable est que ces différents facteurs y contribuent ensemble.

Il est certain aujourd'hui que les **tendances du marché du travail des jeunes** doivent être discutées au niveau régional et non mondial car ces chiffres comprennent des réalités très différentes au niveau de chaque pays ou régions.

Mise en cohérence de l'offre et de la demande de main d'œuvre jeune. **Des programmes spécifiques aux jeunes** doivent être élaborés en vue d'assurer que l'aide aille là où elle est nécessaire.

Bien que les jeunes aient une meilleure éducation, le chômage dans le monde a atteint des niveaux record. Le chômage des jeunes est le taux le plus élevé jamais enregistré.

Qu'est ce « l'Agenda pour un travail décent » ?

Le travail décent est une stratégie de développement qui reconnaît le rôle central dans la vie des gens : un travail qui est productif et apporte une rémunération juste ; la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale des familles ; de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale ; la liberté d'exprimer ses revendications ; la possibilité d'organiser et de participer au processus de décision ; et des chances égales et un traitement équitable de tous, femmes et hommes. Le travail décent est l'essence même des stratégies mondiales, nationale et locale en faveur du progrès économique et social. Il est crucial dans les efforts pour éradiquer la pauvreté et comme moyen d'atteindre un développement équitable, fédérateur et durable.

Pour réussir à mettre en pratique l'Agenda pour le travail décent, quatre objectifs stratégiques doivent être mis en œuvre :

- Créer des emplois – une économie qui génère des possibilités d'investissements, d'entrepreneuriat, de création d'emplois et de moyens de subsistance durables.
- Garantir les droits au travail – obtenir la reconnaissance et le respect du droit des travailleurs. Tous les travailleurs, et en particulier les travailleurs défavorisés ou pauvres ont besoin de représentation, de participation et de lois justes qui soient appliquées et servent véritablement leurs intérêts.
- Fournir une protection sociale minimale – la marginalisation et la pauvreté signifient que les plus démunis ne sont aucunement protégés contre les accidents de la vie qui mènent à un niveau de vie misérable ou en déclin.
- Promouvoir le dialogue, notamment dans la résolution des conflits – les pauvres comprennent la nécessité de négocier et savent que le dialogue est le moyen de régler pacifiquement les problèmes. Le dialogue social, qui implique des organisations de travailleurs et d'employeurs fortes et indépendantes, est essentiel pour accroître la productivité, éviter les conflits au travail et construire des sociétés solidaires.

(Bureau international du travail. Octobre 2006)

5 . Jeunes et pauvreté

Actuellement, il est largement reconnu que la pauvreté recouvre de multiples dimensions du dénuement et implique donc plus que la simple absence de revenu. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont adopté une acception plus large, englobant du coup bien des dimensions de la pauvreté (la faim, la santé et le revenu).

Amartya Sen a été l'un des tous premiers économistes à soutenir que la pauvreté est mieux comprise comme diverses formes « d'absence de liberté » qui empêchent les gens de réaliser et de développer leurs potentialités.

Cette conception de la pauvreté considère les droits civiques et politiques ainsi que les droits économiques et sociaux comme les objectifs principaux du développement et les principaux vecteurs du progrès. La pauvreté selon M. Sen suppose également que l'expérience personnelle de la pauvreté peut varier selon les circonstances.

Cette vision dynamique de la pauvreté s'applique souvent aux jeunes du fait des nombreux obstacles que beaucoup doivent surmonter pour parvenir au statut d'adulte.

(Sources: Curtain, 2004; Sen, 2000.)

La transition de l'adolescence vers l'âge adulte est l'une des « étapes essentielles » susceptibles d'être déterminantes dans les chances d'une personne d'échapper à la pauvreté. Elle mérite une attention particulière.

Idée reçue : Les jeunes sont pauvres parce qu'ils ne travaillent pas.

Les contextes dans lesquels la pauvreté se manifeste sont variés. Certaines personnes sont pauvres mais soutenues par les filets de sécurité sociale – qu'il s'agisse du soutien formel de l'État ou du soutien informel de la famille – qui peut être assez « généreux » ou non pour leur permettre de survivre sans travailler.

Certaines personnes vivent dans une pauvreté due à la malnutrition ou à une maladie incapacitante.

Mais dans la plupart des cas, les personnes vivant dans l'extrême pauvreté n'ont pas de filets de sécurité sociale et doivent survivre par tous les moyens – l'ingéniosité, le courage, l'autodiscipline et surtout le travail. On ne peut se permettre de rater une occasion de gagner un revenu en argent ou en nature pour soi-même ou sa famille.

Les jeunes issus de familles extrêmement pauvres doivent également travailler d'une manière ou d'une autre, généralement pour la simple subsistance.

Au niveau mondial, jusqu'à 125 millions de jeunes vivent dans des ménages dont le revenu est inférieur au seuil de 1 US\$ / personne / jour malgré le fait qu'ils travaillent.

Ainsi, près de 23% des jeunes sont extrêmement pauvres -selon le critère de 1 US\$ / jour- bien qu'ils travaillent.

Il est encore plus remarquable que jusqu'à **56 % des jeunes qui travaillent demeurent pauvres selon le critère de 2 US\$ par jour.**

Car indépendamment de leur état d'activité économique (travailleur, chômeur, inactif), les jeunes qui ne sont pas capables de tirer le meilleur part de leur potentiel productif peuvent ressentir ; découragement, marginalisation, appauvrissement, oisiveté au risque d'être attiré par des activités illicites ou des frustrations (comportements violents...)

Mesure de la pauvreté des jeunes (source ONU) :
--

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ 160 Millions de jeunes sont sous-alimentés▪ 209 Millions survivent avec – de 1 US\$ / jour▪ 515 Millions avec – de 2 US\$ / jour (dont 206 Millions en Asie du Sud Est) |
|---|

1. Les jeunes sont généralement négligés dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et l'investissement axé sur les jeunes n'est pas souvent perçu comme essentiel à la promotion du développement durable. À moins de mieux connaître la situation spécifique des jeunes vivants dans la pauvreté, notamment le type et l'ampleur de leurs vulnérabilités, **il est probable qu'on ne leur accorde pas l'attention qu'ils méritent dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.**
2. Les jeunes sont souvent confrontés à un type particulier de pauvreté en comparaison aux adultes. Les formes actuelles de collecte de données mettent l'accent sur l'identification des groupes de population pris au piège de la pauvreté chronique, tandis que les jeunes sont plus probablement confrontés à une forme plus dynamique de pauvreté.

Un chercheur a constaté que « La transition de l'enfance à l'âge adulte implique que l'on affronte et surmonte un certain nombre d'incertitudes. De plus, les jeunes font face éventuellement et simultanément à de nombreux changements, ce qui aggrave leurs difficultés. Ils rencontrent ces obstacles en matière de travail, de logement et de relations interpersonnelles. L'identification des situations d'incertitude que vivent les jeunes ou les sous-groupes de jeunes constitue un préalable à la définition des moyens de relever les niveaux de protection sociale. »

En conséquence, reconnaître que les jeunes en situation de pauvreté sont confrontés à des obstacles particuliers implique que les stratégies de réduction de la pauvreté orientées vers les jeunes pourraient nécessiter des approches différentes de celles destinées aux adultes

6 Les Jeunes demain ?

De plus en plus d'enfants déracinés et abandonnés dans le monde

Catherine Vincent . LE MONDE | 02.06.09

Vingt ans après l'adoption, le 20 novembre 1989, à New York, de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, le sort des enfants dans le monde demeure un sujet de préoccupation majeure. Ratifiée par tous les pays de l'Organisation des Nations unies (ONU), à l'exception de la Somalie et des Etats-Unis, ce texte affirme le droit à *"tout être humain de moins de 18 ans"* d'être considéré comme une personne à part entière, sujet de droit de façon inaliénable et sans discrimination.

Les enfants des villes plus nombreux, plus vulnérables

Les grandes agglomérations - en Amérique latine, en Afrique, en Asie du Sud ou en Chine (l'épicentre de la croissance urbaine) - présentent un visage de plus en plus jeune. Chaque semaine, la population des villes s'accroît de près d'un million de personnes. Et, d'après les prévisions de l'ONU, 60 % des enfants des pays en développement vivront en 2025 en milieu urbain. Pour la moitié d'entre eux, dans la pauvreté.

Selon le réseau d'information des droits de l'enfant (CRIN) chargé de faciliter les échanges entre les acteurs impliqués dans la mise en pratique de la Convention relative aux droits de l'enfant, 640 millions d'enfants (un sur trois) ne bénéficient pas d'un logement adéquat dans le monde en développement. En ville, la violence est aussi leur quotidien. En 2007, 498 enfants ont été assassinés au Guatemala. Au Salvador et au Honduras, quelque 30 000 jeunes gens sont impliqués dans des bandes très violentes, les "maras".

Si la transposition de ce texte en droits nationaux a permis d'enregistrer de réels progrès dans le respect de ces droits, des violations souvent très graves n'en persistent pas moins dans de nombreuses régions du monde. En témoigne le *"document de référence"* que le Bureau international catholique de l'enfance (BICE), association privée qui mène sur le terrain une action de plaidoyer, vient de mettre en ligne.

Rédigé à la suite d'une enquête de deux ans conduite dans 66 pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe, ce rapport souligne que des millions d'enfants vivent actuellement *"une situation de déracinement"*. Et que la crise économique, en se diffusant à l'échelle de la planète, accroît encore la menace qui pèse sur eux. Un constat qui conduit le BICE, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention, à lancer, le jeudi 4 juin à Genève, un appel mondial à *"une nouvelle mobilisation pour l'enfance"*.

Enfants soldats, enfants travailleurs, enfants abandonnés, abusés, violés, obligés de fuir devant la guerre, la famine, les catastrophes naturelles : quel que soit leur drame, les enfants de la misère, de plus en plus souvent, sont aussi les enfants de la rue. D'après l'ONU, ils seraient environ 150 millions à y vivre dans le monde, dans des conditions d'éducation et de santé dérisoires, exposés aux abus, à la violence et à l'exploitation. Et tout indique que ce chiffre continuera d'augmenter,

tant que les populations les plus pauvres des pays en développement se déplaceront massivement vers les villes dans l'espoir d'y trouver du travail.

"La plus grande partie de ces populations se retrouve dans des bidonvilles, avec des conditions de vie catastrophique", rappelle Yves Marie-Lanoë, président du BICE. Résultat : "Ces enfants, complètement déracinés culturellement, passent brutalement d'une structure familiale et communautaire, donc protectrice, au monde de la rue qui est une véritable jungle."

Un changement de vie d'autant plus catastrophique que les experts observent, dans toutes les régions du monde, une inquiétante fragilisation des familles. Déjà ancien en Amérique latine, ce phénomène se développe en Afrique, où l'enfant *"est de moins en moins perçu comme une richesse, et de plus en plus comme une charge"*.

En Asie, la situation est plus contrastée. Mais la rapidité des changements socio-économiques n'en a pas moins d'importantes conséquences pour la structure familiale : *"Augmentation de l'âge du mariage, diminution de la taille de la cellule familiale, changement des attributions de chaque sexe au sein de la famille, apparition des familles d'accueil, vieillissement de la population."*

Tandis qu'en Europe et dans la Communauté des Etats indépendants (CEI), où 18 millions d'enfants de moins de 15 ans vivent dans des conditions d'*"extrême pauvreté"*, la dispersion des familles et l'accroissement des divorces entraînent trop souvent *"le délaissement, voire l'abandon des enfants par leurs parents"*.

Particulièrement préoccupante : la situation des enfants de Roms, privés de leur droit à l'éducation. Sur les 4 millions vivant dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, on évalue à 2 millions ceux qui ne fréquenteront jamais l'école. Autre motif d'inquiétude, récent et massif : le nombre d'enfants abandonnés en Russie. Selon les chiffres officiels, ils seraient de 3 millions à 5 millions, alors que seuls *"700 000 sont orphelins ou enfants de parents déçus de leur autorité"*.

Dans ce tableau plutôt sombre, on trouve pourtant une touche d'optimisme.

Elle a pour nom *"résilience"* et désigne la capacité des enfants à dépasser, pour peu qu'on les y aide, les défis que la vie leur impose. Une faculté qu'il importe, souligne le BICE, de soutenir assidûment, en favorisant *"la participation, la solidarité et la responsabilité des enfants pour qu'ils deviennent protagonistes de leur vie"*.

L'organisation, dans son rapport, fait état d'un certain nombre de cas où ce sont les communautés d'enfants et d'adolescents elles-mêmes qui font valoir leurs droits auprès des adultes. Avec un succès relatif, mais certain. *"En Amérique latine, il y a véritablement une culture de la participation des enfants à la décision. Ils connaissent l'existence de la Convention, et en font un outil pour défendre leurs droits et leurs revendications"*, précise M. Marie-Lanoë. Né au Pérou il y a une trentaine d'années, le mouvement des enfants travailleurs - qui ne défend pas le travail des enfants, mais les enfants au travail - a essaimé dans tous les pays d'Amérique du Sud. Et, dans une moindre mesure, en Afrique et en Asie.

Programme d'action mondiale pour la Jeunesse (1995-2005).

L'Assemblée Générale du Programme d'action mondiale pour la jeunesse a identifié :

- en 1995, 10 priorités pour les jeunes : Education, Emploi, Pauvreté, Santé, Environnement, Abus de drogues, Délinquance juvénile, Loisirs, Situation particulière des jeunes femmes et jeunes filles, Participation des jeunes aux processus de décision.
- En 2003, 5 nouveaux sujets ont émergés : Mondialisation, Technologies de l'information et de la communication, HIV/AIDS, Jeunes dans les conflits, Problèmes intergénérationnels.

Principales conclusions.

- La dichotomie qui existe entre les jeunes des pays développés d'une part et ceux des pays en développement d'autre part, s'estompe du fait de l'urbanisation, de la mondialisation et de l'apparition dans le monde d'une culture de la jeunesse alimentée par les médias.
- Il faut oublier les stéréotypes défavorables. Investir dans la jeunesse doit commencer dès l'enfance. On doit s'engager et investir davantage en faveur des « Objectifs du millénaire pour le développement ». Ce qui aura des bénéfices considérables pour les jeunes de demain.
- On doit augmenter les investissements dans la jeunesse.
- Les jeunes doivent être considérés comme des partenaires dans la réussite des « Objectifs du millénaire pour le développement ».
- Les gouvernements à tous les niveaux sont encouragés à développer et mettre en place des politiques intégrées en faveur des jeunes. Ils doivent aussi apporter une attention particulière aux groupes de jeunes dans le besoin tels que handicapés, jeunes migrants...
- Il serait souhaitable de sélectionner un certain nombre d'indicateurs vérifiables dont certains pourraient être extrait des « Objectifs du millénaire pour le développement des jeunes » et qui permettraient de mieux mesurer les progrès accomplis à l'avenir pour les jeunes.
- Les gouvernements doivent continuer à évaluer leurs politiques en faveur des jeunes et à les impliquer dans cette évaluation.

Extraits des interventions à l'Assemblée Générale des Nations Unies le 6 octobre 2005 à l'issu de la présentation du Programme d'Action Mondiale pour la Jeunesse (1995-2005)

Mme Louise Frechette (Vice secrétaire générale de l'ONU)

« En ce 10^{ème} anniversaire, reconnaissons que les jeunes constituent une ressource considérable au projet de la société et qu'ils sont des partenaires essentiels pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement, et que leur énergie est notre élément le plus précieux de nos efforts visant à édifier un monde plus pacifique, démocratique et prospère ».

Mme Maria Fabiane-Loguzzo (Argentine au nom du Groupe de Rio)

« Il existe un double défi dont il faut venir à bout ; garder les adolescents dans le système éducatif et en même temps créer des emplois qui correspondent à leur niveau de connaissance ».

« J'appelle à un accroissement des ressources destinées au Fonds des Nations Unies pour la jeunesse pour encourager l'esprit d'entreprise des jeunes ».

M Ali Hacheri (Tunisie)

« La jeunesse actuelle doit faire face à des problèmes inédits car le chômage et le sous-emploi ne sont plus perçus comme de simples problèmes sociaux mais ont également des répercussions économiques, politique et de sécurité.

Les moins de 24 ans représentent près de la moitié de la population mondiale. Dans un contexte de mondialisation, il devient impératif d'apporter de nouvelles réponses aux problèmes des jeunes en matière d'éducation, de formation, de santé, d'emploi et d'accès aux nouvelles technologies ».

Bakhtiyar Hajiyau (responsable des jeunes en Azerbaïjan)

« Il est dommage que seul un petit nombre de jeunes dans le monde ait la possibilité de lancer leur propre entreprise. Il faut que les gouvernements puissent créer des fonds nationaux dirigés par les jeunes pour aider ces derniers à monter leur propre entreprise ».

M Pravitt Chaimongkol (Thaïlande)

« Il faut mettre l'accent sur la formation des jeunes et l'adéquation des emplois qui leur sont offerts. J'insiste sur le principe d'autonomisation des jeunes qui ne peut que déboucher sur un monde plus paisible, plus prospère et plus démocratique.

Initiatives balbutiantes ...

Youth Employment Network (YEN) ou Réseau pour l'Emploi des Jeunes

Il a été créé par le secrétaire général de l'ONU en 2003 dans le contexte de la Déclaration des Objectifs du Millénaire. Les chefs d'état et de gouvernement ont décidé « de formuler et d'appliquer des stratégies qui donnent aux jeunes PARTOUT dans le monde une chance réelle de trouver un travail décent et utile ».

C'est une alliance entre l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la Banque Mondiale et les Nations Unies. C'est l'OIT qui en assure le secrétariat.

Il regroupe des dirigeants politiques, des employeurs et des travailleurs, des jeunes et autres partenaires qui mettent leurs compétences, leurs expériences et leur savoir-faire au service de la recherche de solutions originales et durables aux problèmes de l'emploi des jeunes.

Les objectifs :

- faciliter, coordonner et appuyer la mise en place d'un programme de travail cohérent pour l'emploi des jeunes qui intègre les principes de travail décent et la question de la lutte contre la pauvreté et auquel seront associés les partenaires sociaux.
- Impliquer les jeunes dans la mise en œuvre des programmes les concernant.

Dix pays sont déjà pays leaders du YEN : Azerbaïdjan, Brésil, Egypte, Indonésie, Iran, Mali, Namibie, Rwanda, Sénégal, Sri Lanka et depuis 2008, la RDC.

Les jeunes aux Philippines

1 Chiffres clés des Philippines

(Cf Atlas Economique du Nouvel Observateur)

CAPITALE Manille (+ 20 Millions)

SUPERFICIE 300 000 km²

POPULATION 92 000 000 dont 65% vivant dans des villes.

PNB 2007
(rang mondial/en milliards de dollars) 44^e/231

PNB/HABITANT 2006 165^e/231

PARITE DU POUVOIR D'ACHAT 3153 \$
(169% du PNB/hab.)

INDICATEUR DE DEVELOPPEMENT HUMAIN 7,5



B
> [l'analyse COFACE](#)



Situation géographique

Situé à 1 210 km à l'est des côtes du Vietnam, l'archipel des Philippines possède une surface émergée un peu plus grande que la moitié de la France et une population supérieure d'un tiers. Il s'étend sur un peu plus de 1 600 km du nord au sud entre Taiwan et l'Indonésie. Il comprend deux grandes îles montagneuses, Luçon au nord et Mindanao au sud, neuf îles moyennes, mille petites îles habitées et six mille îlots. Plusieurs volcans sont encore actifs, dont le Pinatubo et le Mayon. Le mont Apo, sommet le plus élevé, culmine à 2 954 mètres sur l'île de Mindanao. Les Philippines sont situées sur une zone tropicale

CONSTITUTION

République des Philippines

PRESIDENT ET CHEF DU GOUVERNEMENT

Maria Gloria Arroyo

VICE-PRESIDENT

Manuel « Noli » de Castro

République. Régime présidentiel.

Constitution du 11 février 1987.

Le président, élu au suffrage universel pour six ans non-renouvelables, détient le pouvoir exécutif.

Le vice-président fait également office de Premier ministre.

Chambre des représentants : 254 membres, dont 204 élus au suffrage universel et 50 désignés par le président. Sénat : 24 membres élus au suffrage universel.

MONNAIE peso philippin**COURS 100 PHP = 1,4111 €****REGIMES DES CHANGES**flottement
indépendant

POPULATION TOTALE	92 000 000
ACCROISSEMENT	1,86 %
DENSITE ABSOLUE	293 h/km2
POPULATION AGE DE 0 A 14 ANS	35,40 %
POPULATION AGE DE 15 A 64 ANS	60,55 % (52 Millions) dont 23 M. de 15 à 30 ans
POPULATION AGE DE PLUS DE 65 ANS	4,05 %
AGE MEDIAN	22,7 an
INDICE DE FECONDITE	3,15 naissances par femme
ESPERANCE DE VIE	71,70 an

DECALAGE HORAIRE + 7h

LANGUES PARLEES l'anglais et le tagalog sont les deux langues officielles, 87 langues et dialectes.

COMPOSITION ETHNIQUE Malais 95,5%, Chinois 1,5%.

RELIGION Catholiques 83%, protestants 9%, musulmans 5%, bouddhistes et autres 3%

Indicateur de développement

Cet indicateur synthétise de très nombreuses données ayant trait notamment à l'espérance de vie, au niveau d'éducation, au niveau de vie, aux carrières professionnelles... La dernière année connue est généralement 2005. Cet indicateur est synthétisé dans un graphique comprenant dix points et une flèche. Les points donnent la « dernière note » comme (de 1 à 10), tandis que la flèche indique si cette « note »

monte ou baisse par rapport aux années précédentes. Si la flèche n'est pas présente l'indicateur est resté stable. Les chiffres proviennent du *Rapport mondial sur le développement humain* du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Comparatif des pays :

- La France est au 8^{ème} rang /158 pays classés avec un IDH de 9,61
- La Belgique est au 17^{ème} rang /158 pays classés avec un IDH de 9,53
- Les Philippines sont au 105^{ème} rang /158 pays classés avec un IDH de 7,51

Répartition par secteurs d'activité

PIB / population active

- Services : 54,19% et 48,40% de la population active
- Industrie : 31,63% et 14,70% de la population active
- Agriculture : 14,18% et 36,9% de la population active

Taux de chômage

- 2004 : 10,9%
- 2009 : 7,6%

Taux de sous-emploi

- 2009 : 19,8%

Situation des Philippines

Analyse COFACE

Un ralentissement de la croissance.

La croissance a ralenti en 2008 et cette tendance devrait s'accroître en 2009. En 2008, la consommation privée, principal moteur de la croissance, a décéléré du fait de la hausse de l'inflation, du moindre dynamisme du marché du travail et des transferts des travailleurs expatriés. L'inflation s'est accélérée en 2008 du fait de la hausse des prix des matières premières malgré la mise en place de subventions. En 2009, elle devrait légèrement se réduire en raison de la baisse des cours et des meilleures récoltes attendues. En outre, l'investissement pourrait encore être affecté en 2009 par la frilosité des investisseurs étrangers et les difficultés des entreprises à lever des capitaux sur les marchés internationaux. Par ailleurs, les exportations notamment de produits électroniques (70% des ventes à l'étranger) pâtiront de la moindre croissance des pays industrialisés et de la Chine, qui représentent respectivement 37% et 29% des exportations. En 2009, les exportations nettes contribueront alors négativement à la croissance. Dans ce contexte, l'expérience de paiements enregistrée par Coface pourrait se détériorer, alors même qu'elle est déjà affectée par les lacunes persistantes en termes de transparence et de recouvrement.

Une détérioration de la situation financière.

Sur le plan financier, le risque souverain s'améliore comme en témoigne la réduction de la dette publique (59% du PIB en 2008 contre 101% en 2003). Néanmoins, après une période de réduction du déficit budgétaire (2005-2007) liée à des recettes exceptionnelles de privatisations, ce dernier s'est de nouveau creusé en 2008. Les subventions aux prix des matières premières et le plan de relance prévu devraient contribuer au maintien d'un déficit budgétaire en 2009. Par ailleurs, l'excédent courant devrait continuer de se réduire en 2009 du fait du ralentissement des exportations et des

remises des travailleurs expatriés. Les Philippines, 4ème destination mondiale des transferts privés, devrait voir ces derniers encore ralentir en 2009 puisqu'ils proviennent à hauteur de 52% des Etats-Unis, de 16% de l'Europe et seulement de 15% du Moyen Orient et de 11% de l'Asie. Le besoin de financement s'accroîtra donc en 2009 et ne sera que partiellement couvert par les IDE. Le pays pourrait alors avoir recours à l'endettement. En outre, les flux d'investissement de portefeuille ont été volatils en 2008 et l'indice boursier a chuté de près de 40%. Cette volatilité devrait se confirmer en 2009. Ces sorties de capitaux ont fragilisé le peso, accroissant le risque de change. Dans ce contexte, les réserves de change devraient alors diminuer tout en restant à un niveau correct.

Des lacunes persistantes en termes d'environnement des affaires.

Sur le plan politique, la Présidente Gloria Arroyo a résisté à 3 procédures de destitution et devrait rester au pouvoir jusqu'en 2010. Toutefois, son maintien dépend de manière croissante du soutien de l'armée qui tente de contenir les rebellions islamiste et communiste dans le sud de l'archipel. Par ailleurs, même si le bilan de la Présidente en matière de réformes est substantiel, le pays souffre toujours de sérieuses lacunes en matière de gouvernance.

2 . Le système éducatif aux Philippines

Taux d'alphabétisation

- +15 ans : 92,6% soit près de 7 millions d'analphabètes
- Hommes : 92,5%
- Femmes : 92,7%
-

La scolarité

- Pre School (Maternelle) : 3 à 6 ans . Equivalent de nos maternelles.
- Elementary School (Primaire) : 6 à 12 ans. Grade 1 to 6 . Les enfants suivent 8 cours différents allant de l'anglais, tagalog, mathématiques, sciences, santé, musique et chant, culture et éducation civique.
- High School de 12 à 16 ans (secondaire). 1st year to 4th year. Mêmes matières étudiées. Examen de fin de secondaire « High school graduate »
- College de 16 à 20 ans (Université). Formations en 2 et 4 ans (Bachelor of..) très variées mais dont les débouchés sont faibles.
Deux semestres indépendants, juin à octobre et novembre à mars. La remise des diplômes a lieu en mars lors de la « Graduation Ceremony » et le cycle n'est validé qu'après le passage d'un « board exam » qui a lieu en août de chaque année. C'est un examen national difficile qui nécessite souvent de suivre une classe préparatoire de 3 à 6 mois selon les filières choisies.
- L'éducation élémentaire est obligatoire. C'est un enseignement de base pour les élèves âgés de 6 à 12 ans mais le niveau général des études est faible ;

Freins à la scolarisation

- Supports pédagogiques insuffisants
- Manque de formation des professeurs qui sont en plus peu payés
- Problèmes familiaux, conditions de vie, responsabilisation très jeunes des enfants dans les tâches ménagères et des autres frères et sœurs
- Dans les écoles publiques ; classes surchargées (plus de 100/classe), peu de suivi et beaucoup d'absentéisme chez les professeurs. Ecoles gratuites mais coûts trop élevés (achat de l'uniforme obligatoire, fournitures scolaires, livres, matériel d'entretien de l'école et transport) à la charge des familles.
- Il ne reste que les écoles privées qui ont un meilleur niveau d'enseignement mais sont payantes.

Périodicité de la scolarité

- Juin à Mars : Année scolaire
- Avril et mai : vacances d'été

3 . La pauvreté

- 30% de la population vit au dessous du seuil de pauvreté (cf Poverty situation in the Philippines in 2007)
- Une famille Philippine moyenne de 6 personnes dépense 871 Ph Pesos par jour (soit 13€) en nourriture, habits, logement alors que le salaire minimum dans la ville de Manille est de seulement 382 Ph Pesos (6€) par jour.
- The Social Reform and Poverty Alleviation Act du 11 décembre 1997 définit la pauvreté concernant des individus ou une famille dont les revenus sont inférieurs à 265 Ph Pesos par jour (3,9€) et qui ne peuvent subvenir de manière régulière à leurs besoins (nourriture, logement, habillement, éducation)
- 5 millions d'enfants et de jeunes sont en dehors du système scolaire sur une population de 33 Millions de jeunes âgés de 6 à 24 ans. (Philippines Survey on Children 2001)
- 4 millions de jeunes âgés de 5 à 17 ans sont considérés comme actifs sur le plan économique.
- Un enfant/jeune philippin qui travaille est le plus souvent de sexe masculin, a juste fréquenté l'école primaire et vit à la campagne ; ouvrier, travailleur non qualifié dans agriculture et travaux saisonniers. 3% de ces enfants n'ont jamais été à l'école. Certains jeunes sont leur propre employeur. Ils représentent 4% des jeunes travailleurs de 5 à 17 ans.
- 3 jeunes travailleurs sur 5 ne reçoivent aucune rémunération.

ANNEXES

Le Bureau International Catholique de l'Enfance (Bice) a pris l'initiative de ce document. Fondé en 1948, le Bice a participé activement à l'élaboration de la Convention dans les années 80. Depuis, il a constamment suivi sa mise en œuvre sur le terrain, et à Genève auprès du Comité des droits de l'enfant de l'ONU.



« L'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur »

Eglantyne Jebb, Déclaration de Genève 1924

1. À l'occasion du 20ème anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la **Convention relative aux droits de l'enfant**, nous, signataires du présent document, lançons avec gravité un Appel pressant à une nouvelle mobilisation en faveur de l'enfance.

2. La Convention a marqué un moment historique : elle a permis de porter un nouveau regard sur l'enfant. *L'enfant s'entend au sens de l'article 1er de la Convention : "tout être humain âgé de moins de 18 ans."

Depuis sa promulgation et sa ratification par la presque totalité des pays, les enfants doivent être considérés comme des personnes à part entière, véritables sujets de droits et titulaires des droits de l'Homme de façon inaliénable et sans discrimination. En même temps, parce qu'ils sont des êtres fragiles et en croissance, ils ont besoin de protection.

3. De l'avis des organisations, des experts, des personnalités signataires de cet Appel, la transposition des normes de la Convention dans les droits nationaux et dans les politiques mises en œuvre a permis de réels progrès.

4. Malheureusement, les engagements pris sont encore très loin d'être respectés partout. On considère encore trop souvent les enfants comme objets d'assistance, ou destinataires de quelques droits qui leur sont concédés comme une aumône. Trop d'enfants dans le monde restent à l'écart de tous leurs droits, parfois même des plus fondamentaux.

5. Enfants soldats, enfants travailleurs dans des conditions pénibles et dangereuses, enfants abusés, violés, objets de toute forme de violence, enfants obligés de fuir sans cesse avec ou sans famille devant les guerres, la famine, les cataclysmes naturels, enfants abandonnés et rejetés par tous, contraints à vivre dans la rue, enfants « sorciers », sans éducation, sans patrie, sans documents...

6. Enfants qui sont rendus plus vulnérables encore par la fragilisation des familles, l'urbanisation massive, la dégradation de l'environnement, la mondialisation qui creuse les inégalités. Aujourd'hui, **la crise économique qui se diffuse à l'échelle de la planète** accroît les menaces qui pèsent sur des millions d'entre eux.

Il y a urgence.

7. Tous ces enfants ont quelque chose en commun : ils ont été « déracinés ». Déracinement physique, parfois brutal, de leur pays ou de l'endroit où ils auraient dû grandir ; mais aussi déracinement psychosocial, plus intime, cause d'un choc plus profond encore, quand ils ne reçoivent pas d'amour, qu'ils ne sont pas écoutés, quand ils

vivent en marge d'une famille ou de la société, quand ils ne s'inscrivent plus dans une lignée, héritière d'une collectivité humaine attachée à sa culture et à son histoire. Ces enfants se trouvent « déracinés » d'un indispensable espace humain de vie, de la possibilité d'une croissance équilibrée dans une ambiance de respect affectueux et vrai.

8. Ce déracinement doit sérieusement nous interpeller ; il doit être mieux compris, mieux étudié dans ses causes et ses graves conséquences pour l'humanité présente et future.

9. De telles situations ne sont ni exceptionnelles ni réservées à tel ou tel pays : des millions d'enfants dans le monde vivent cette dramatique perte de repères qui, inéluctablement, les prive aussi de leurs droits.

10. Nous proposons d'adopter une approche renouvelée de l'enfant qui tienne compte de ses besoins les plus profonds ainsi que de son droit à la vie et à un développement intégral, y compris spirituel.

11. En dépit de cette sombre réalité des enfants déracinés, nous sommes souvent surpris : certains enfants font preuve de vitalité et d'une sorte d'énergie pour résister, se redresser et dépasser d'une façon positive les graves défis que la vie leur impose. Nous appelons cette capacité qui est en eux **résilience**. Elle accroît aussi leurs chances de voir leurs droits respectés parce qu'elle les rend capables de lutter pour les défendre.

12. Pour donner tous ses fruits, la résilience gagne à être développée et soutenue par différents facteurs :

- L'insertion dans un milieu familial et communautaire vraiment attentionné et qui soit perçu comme tel par l'enfant.
- Une éducation de qualité tant à l'école que dans le cadre de la famille et de la communauté,
- L'appartenance à une famille qui puisse subvenir, même très modestement, à ses propres besoins.
- Une vraie solidarité vécue dans la famille et dans la communauté : elle ouvre l'enfant à la générosité et à l'espoir de toujours pouvoir trouver quelqu'un qui soit capable de l'aider.

13. Le respect et la valorisation du milieu culturel d'origine apportent également les **repères indispensables** pour que l'enfant se structure et puisse accéder positivement à d'autres cultures. Sa vie prend alors sens à ses yeux. La **dimension religieuse** que l'enfant peut avoir reçue tout petit doit être préservée et développée - dans le respect de sa liberté - car elle constitue une profonde ressource pour toute sa vie.

14. Il convient aussi de favoriser la **participation** des enfants, leur responsabilité, le sens de leurs devoirs, leur solidarité ; ils deviennent alors protagonistes de leur vie, ils font efficacement évoluer les comportements traditionnels des adultes et ils sont les meilleurs ambassadeurs des droits de l'enfant auprès de leurs pairs.

15. Une telle approche associe l'enfant lui-même à la promotion et à la défense de ses droits. Elle nous a prouvé son efficacité là où nous avons pu la mettre en œuvre.

16. Cette nouvelle approche de l'enfant appelle à se mobiliser en priorité sur certains enjeux.

Parmi les dix enjeux identifiés [3], il s'agit en particulier de :

- **Lutter contre toute forme de violence à l'égard des enfants**, que ce soit la pauvreté extrême ou les violences dans les conflits armés, à l'école, au travail,

dans le cyberspace ou dans les familles ; c'est d'ailleurs dans celles-ci que la violence est la plus répandue.

- **Garantir une éducation de qualité pour tous les enfants** afin qu'ils ne soient pas condamnés à la pauvreté et à la marginalisation perpétuelles. En particulier, nous avons expérimenté que l'intervention **d'éducateurs-médiateurs** capables d'aider les enfants déracinés à passer graduellement à de nouvelles références culturelles en suscitant et en soutenant leur résilience favorise leur insertion et leur épanouissement et permet de lutter efficacement contre l'abandon de l'école.
- **Soutenir les familles fragilisées**, spécialement les familles monoparentales, y promouvoir un climat de bientraitance et renforcer les compétences éducatives parentales.
- **Humaniser la justice pour les mineurs et l'assistance aux jeunes en conflit avec la loi.** Face au durcissement de la justice pénale dans de très nombreux pays, nous voulons rappeler que la justice pour les mineurs doit viser prioritairement leur éducation et leur réinsertion.

17. Il faut mettre en œuvre d'une façon effective et urgente ce qui est exigé par les traités internationaux des droits de l'Homme et, plus spécifiquement, par la Convention relative aux droits de l'enfant.

18. Nous, les signataires du présent document, appelons instamment les Etats à : a) Ratifier, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, la Convention, ainsi que le Protocole facultatif sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, et le Protocole facultatif sur l'implication des enfants dans les conflits armés ; lever les réserves qui limiteraient la portée du droit ou affecteraient les objectifs de la Convention et poursuivre l'harmonisation de leur droit interne avec la Convention.

b) Respecter les engagements signés, notamment en adoptant des politiques publiques en faveur de l'enfance et des familles, ce qui suppose aussi des allocations budgétaires prioritaires et suffisantes, et une volonté politique constante.

c) Coopérer étroitement avec le Comité des droits de l'enfant et les mécanismes de suivi des droits de l'Homme de l'ONU, comme avec les institutions indépendantes (défenseurs des enfants ...) et les ONG spécialisées dans ce domaine afin de garantir aux enfants la pleine jouissance de leurs droits.

19. Nous appelons la communauté internationale dans son ensemble à :

a) Favoriser le système de vérification, d'évaluation et de contrôle de la Convention, garantir au Comité des droits de l'enfant, ainsi qu'au système des procédures spéciales de l'ONU destinées à promouvoir et à protéger les droits de l'Homme, les moyens pour accomplir leur mandat.

b) Mettre en œuvre une nouvelle gouvernance mondiale, notamment pour traiter toutes les questions à caractère transnational concernant les enfants (migrations, traite, réseaux de pornographie infantile, vente d'organes....).

c) Renforcer dans la coopération internationale l'approche basée sur les droits de l'Homme.

d) Exiger fermement que les Etats respectent leur engagement de soutenir les pays en voie de développement à hauteur de 0,7% de leur PIB.

e) Favoriser une équitable production, distribution et commercialisation des biens de première nécessité pour garantir aux familles des revenus qui soient le fruit d'un travail digne.

20. Nous appelons les média à :

a) Introduire dans leur charte éthique ou déontologique une réflexion sur l'enfance et l'adolescence afin d'en présenter une image digne et respectueuse.

b) Faire ressortir la valeur de la diversité culturelle et favoriser le dialogue entre personnes, générations, communautés.

c) Contribuer à la diffusion d'une culture des droits de l'enfant en y formant les professionnels du secteur et en produisant et diffusant des publications destinées aux enfants eux-mêmes en vue de leur épanouissement.

21. Nous appelons les autorités morales et religieuses à :

- a) Veiller partout où elles sont actives au respect de la dignité et des droits de l'enfant.
- b) Contribuer, en lien avec les jeunes, au dialogue interculturel et interreligieux pour prévenir les clivages, reconnaître les différences autant que l'égale dignité de chacun.
- c) Se préoccuper toujours davantage d'éduquer aux valeurs car elles seules peuvent garantir une vie humaine et spirituelle digne.
- d) Montrer la valeur de chaque personne humaine en explicitant les liens qui existent entre leur message éthique et religieux et les droits de l'Homme.

22. Nous appelons les organisations de la société civile à :

- a) Diffuser largement et faire connaître les principes de la Convention et la Convention elle-même, tout en préservant et en développant dans la société une véritable culture de l'enfance.
- b) Renforcer le travail en réseaux, assurer une coordination plus efficace de leurs actions, échanger leurs bonnes pratiques et, ensemble, exercer une pression sur les autorités publiques pour qu'elles appliquent toujours plus complètement des politiques en faveur de l'enfance.
- c) Veiller à ce que leurs initiatives s'inscrivent dans une dynamique d'écoute des enfants et de leurs besoins afin de renforcer la participation des enfants à la vie sociale et publique.
- d) Réaliser des études multidisciplinaires sur l'enfance et susciter de nouvelles recherches dans une perspective d'expérimentation créatrice.
- e) Établir un **rapport annuel sur l'état des droits de l'enfant dans le monde** qui tienne compte des avancées les plus remarquables et des violations les plus graves.
- f) Veiller au respect de la dignité et des droits de l'enfant partout où elles agissent.

23. Nous appelons tous les hommes et femmes de bonne volonté à :

- a) Veiller activement à ce que chaque enfant et tous les enfants puissent grandir dans des conditions dignes et dans le plein respect de leurs droits.
- b) Donner l'exemple de la solidarité afin que chaque enfant puisse faire l'expérience de l'altruisme, de la générosité et devienne capable de contribuer au bien commun.
- c) Exiger des autorités publiques qu'elles s'acquittent de leurs devoirs en faveur de la famille et des enfants, et qu'elles améliorent constamment leurs politiques dans ce domaine.

24. L'enfant, chaque enfant, est un présent pour l'humanité, un présent qui s'inscrit dans une histoire et ouvre de nouveaux possibles. Il suscite étonnement et émerveillement et doit pouvoir à son tour s'émerveiller du monde que nous lui confierons.

Pour que ce monde garde visage humain, il nous faut **respecter l'enfant**, "nous mettre à hauteur d'enfant". ***Vous dites : C'est épuisant de s'occuper des enfants. Vous avez raison. Vous ajoutez : parce que nous devons nous mettre à leur niveau. Nous baisser, nous pencher, nous courber, nous rapetisser. Là, vous vous trompez. Ce n'est pas tant cela qui fatigue le plus que le fait d'être obligés de nous élever jusqu'à la hauteur de leurs sentiments. De nous élever, de nous étirer, nous mettre sur la pointe des pieds, nous tendre. Pour ne pas les blesser.***
Janusz Korczak

Communiqué de presse

**Interdiction de publier jusqu'au 16 sept., 11 heures, heure de New York
L'ONU prend position sur les engagements mondiaux en matière d'aide, de commerce et de dette à l'approche de la réunion du G20**

New York, 16 septembre 2009 – Les engagements pour la lutte contre la pauvreté dans le monde sont plus importants que jamais à l'heure où la planète est confrontée à une crise économique, alimentaire et climatique, selon un rapport des Nations Unies sur le soutien aux Objectifs du Millénaire pour le Développement rendu public aujourd'hui.

Bien que l'aide au développement ait atteint un niveau record en 2008, il manque encore 35 milliards \$ par an aux contributions des donateurs, par rapport à leur promesse faite en 2005 à propos des flux annuels d'aide par le Groupe des Huit à Gleneagles, et 20 milliards \$ par an sur l'aide à l'Afrique, d'après les estimations des Nations Unies.

Le rapport intitulé *Strengthening the Global Partnership for Development in a Time of Crisis* (Renforcement du partenariat mondial pour le développement en temps de crise) a été rédigé par le Groupe de réflexion du Secrétaire général sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, OMD, qui réunit plus de vingt agences des Nations Unies, le FMI, la Banque mondiale, l'OMC et l'OCDE, et dont le but est de suivre l'évolution du partenariat au développement institué par le huitième Objectif du Millénaire pour le développement.

S'exprimant au moment où les dirigeants du monde se préparent pour l'ouverture de l'Assemblée générale la semaine prochaine à New York et pour le sommet du G20 à Pittsburgh, **la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies, Asha-Rose Migiros, a cité la confluence de la profonde récession et des pénuries alimentaires de l'année dernière, la propagation annoncée de la pandémie de grippe cette année et l'impact continu des changements climatiques comme facteurs entravant la réalisation des OMD.**

**« En période de croissance, nous avons beaucoup fait », a-t-elle déclaré.
« Aujourd'hui, le monde doit montrer qu'il peut réaliser des progrès dans des conditions défavorables—au moment où les pauvres, les affamés et les personnes vulnérables ont le plus besoin de nous. »**

Déséquilibre de l'APD

L'aide publique au développement (APD) a augmenté environ 10 % en 2008, pour atteindre 119,8 milliards \$, d'après le Rapport. La part de l'APD dans le revenu national brut des pays donateurs s'est également améliorée, passant de 0,28 % en 2007 à 0,30 % en 2008. Mais cette hausse n'est pas suffisante pour atteindre l'objectif convenu de 0,7 % d'ici à 2015. Il est également loin de l'engagement de porter les flux d'aide annuels à environ 155 milliards \$ par an d'ici à 2010. La crise mondiale a mis les budgets de l'aide des pays donateurs sous pression, rendant cet objectif intermédiaire plus difficile à atteindre.

Le Rapport souligne également un « déséquilibre » dans la répartition de l'APD, car l'essentiel de son augmentation depuis 2000 s'est limité à une poignée de pays sortant de conflits, notamment l'Irak et l'Afghanistan. En revanche, parmi les nations africaines les plus pauvres plusieurs ont enregistré un très faible accroissement de l'aide.

Les pays en développement ont été frappés par l'effondrement du financement du commerce depuis le début de la crise financière, représentant une chute d'entre \$100 et \$300 milliards. L'étranglement du financement commercial est venu s'ajouter aux effets néfastes de nouvelles restrictions commerciales dans de nombreux pays, ainsi qu'à l'impasse dans les négociations commerciales dans le cadre du Programme de Doha pour le développement.

Par rapport à un accord de 2005 de l'Organisation mondiale du commerce à Hong Kong d'autoriser un accès en franchise de droit pour 97 % des importations des pays les plus pauvres, seuls 80 % des exportations des pays les moins avancés (PMA) ont acquis le statut « hors taxe » sur les marchés des pays industrialisés.

En outre, le Rapport conclut que même après le succès de deux importantes initiatives d'allègement de la dette, les élevés prix des combustibles et des denrées alimentaires importés, ajoutés à la faible demande des biens d'exportation ont entravé la capacité de nombreux pays en développement à régler leur dette extérieure.

Accès aux médicaments et à la technologie

Le Rapport de l'ONU constate qu'en même temps que le pouvoir d'achat des pauvres est menacé, le coût de nombreux médicaments essentiels est en hausse. En moyenne, les habitants des pays en développement paient aujourd'hui trois à six fois plus que les prix de référence internationaux pour les médicaments génériques les moins chers.

Le fossé numérique entre les riches et les pauvres reste énorme, tant entre les pays qu'à l'intérieur de ceux-ci. Bien que l'Afrique ait enregistré plus de 65 millions de nouveaux abonnés au téléphone portable en 2007, le taux de pénétration reste inférieur à un tiers de la population, contre 100 % dans les pays développés. Les prix des services Internet à haut débit demeurent prohibitifs dans les pays en développement, où les utilisateurs paient 10 fois plus cher qu'aux pays industrialisés.

Le rapport intitulé *Strengthening the Global Partnership for Development* recommande l'instauration de partenariats public-privé afin d'améliorer l'accès aux médicaments essentiels, à la téléphonie mobile et aux services Internet.

Il se dégage un thème important de cette étude de l'ONU, à savoir que la mise en œuvre de l'ensemble des engagements peut encourager une croissance économiquement et écologiquement durable: une croissance qu'atténue les changements climatiques tout en faisant face les déficits politique, économique et en matière de santé publique liés à l'extrême pauvreté.

www.un.org/esa/policy/mdggap

Publié par le Département de l'information publique des Nations Unies et le PNUD

<http://youthink.worldbank.org>

The labor, task or duty that is one's accustomed means of livelihood. A specific task, duty, function, or assignment often being a part or phase of some larger activity.

Jobs are at the heart of a country's growth and a person's security and livelihood. Economic growth isn't possible without jobs and opportunities.

People from around the world say that finding a decent job would help them escape poverty, according to [Voices of the Poor](#), a World Bank survey which captured the perspectives of poor people. Studies confirm this—the vast majority of people who escape from poverty do so by starting their own business or finding work in an existing one, according to the [Doing Business 2006 report \(pdf\)](#).

Most jobs are in the private sector, which accounts for more than 90% of jobs in most countries.

Private businesses help to increase production and help countries grow more. But in many countries, laws and regulations (good legal systems, fair tax policies) aren't developed to let the private sector thrive and be able to compete globally.

In some countries it's nearly impossible to start a business, according to *Doing Business 2009*. For example:

- In Suriname, the start-up procedures would take 694 days to open a new business.
- In Syria a person would have to put up \$77,000 in minimum capital, which is 44 times average annual income.
- To build a warehouse in Liberia, the fees for utility hook-up and compliance with building regulations would amount to 610 times average income.
- In Timor-Leste, it would take 1,800 days to resolve a simple dispute in the courts.
- In the Gambia, it would cost a company 292% of its gross profit to pay all business taxes.

THINK ABOUT IT

Running a Business "Informally"

Oumarou runs a food supply business in Burkina Faso. He would like to move into the formal economy so that he can serve larger customers, who demand value added tax receipts.

But registering a business requires minimum capital equal to nearly 5 times annual income per capita. Fees alone cost 1.5 times income per capita. To get a bank loan Oumarou would have to put up a large amount of collateral. But he has never registered his property, because doing so would require fees equal to 16% of its value. In the face of such obstacles, Oumarou keeps his business informal—and small.

He is not alone: in a country of more than 12 million people, only 50,000 work in the formal sector. (Example taken from *Doing Business 2006*)

These complicated regulations force people to businesses to operate in the [informal economy](#). This means that while businesses don't pay taxes, they also don't have access to credit and better utility services to expand their business. It also means they don't provide any benefits (health and pension) to their employees.

In many developing countries today more than half of the population works in the informal economy, mostly women and young and inexperienced workers.

[^ top](#)

Why Should I Care?

- One billion people will come of working age within the next decade. Many aren't entering the workforce.
- Some 77 million young women and men were unemployed throughout the world in 2008, the [International Labour Organization](#) estimates.
- They accounted for about 40% of all the 193 million unemployed persons globally.
- Young women and men on average more than three times as likely to be unemployed than older generations.
- Most young people who do work are in vulnerable employment, often without health and other social benefits.
- Youth unemployment is even higher for youth with disabilities, female youth, and youth belonging to minority ethnic groups.

Most jobs available to youth are low-paid, part-time, and non-secure positions, with few benefits or prospects for advancement. These jobs often don't provide an income sufficient to cover basic necessities.

When young people can't find meaningful, productive and secure jobs, this can lead to wider societal problems:

- Increased poverty among the youth
- Delaying marriage and starting a family
- Feeling marginalized, excluded and frustrated which sometimes leads to behavior that imposes a burden on society
- When young people, especially men, feel that there is no prospect of finding a job they are more likely to [drop out of school](#)

[^ top](#)

What Is the International Community Doing?

World leaders resolved to "develop and implement strategies that give young people everywhere a real chance to find decent and productive work" during the [UN Millennium Summit](#). Youth employment is important to reducing poverty. The [Youth Employment Network](#) was created. It is a global alliance to support countries in developing National Action Plans on Youth Employment.

International organizations, such as the [International Labour Organization](#) work to promote opportunities for women and men to obtain decent and productive work, including young people.

Other organizations, such as the World Bank, work to promote the development of private business and sound government systems. This would help countries grow and all people create job opportunities for all people, including the youth.

Also, international development banks, including the World Bank, and non-governmental organizations provide microfinance to poor people, including poor youth. Microfinance are small loans to help poor people who wish to start or expand their small businesses but are not able to get banks to lend to them. This way poor people get access to savings, credit and other financial services.

Microfinance stimulates self-employment and provides young people with entrepreneurial skills that provide them with livelihoods and improve their life prospects considerably.

[^ top](#)

What Can I Do?

- Learn more about laws and regulations in your country. See if they are fair, transparent and business-friendly. If not, get involved to improve them.

- Find your national Chamber of Commerce to learn more about the private sector in your country and the opportunities and difficulties businesses face.
- Think about what it takes to become an entrepreneur and find creative ways to start a business.
- Contact the [Youth Employment Network](#) and learn whether your country has national action plan on youth employment. Then get involved.
- Check out the [Youth Employment Summit \(YES\)](#), an international youth organization that's empowering youth to create sustainable livelihoods.

Créer des emplois pour les jeunes ne suffit pas. Dans le monde entier, non seulement les jeunes trouvent difficile voire impossible de trouver du travail, mais ils rencontrent encore plus de difficultés à obtenir des emplois décents.

Ce dont les jeunes ont besoin aujourd'hui, ce n'est pas seulement de travail, mais d'emplois qui leur permettent d'apporter leur contribution en tant que travailleur, citoyen et agent du changement.

Voilà le défi auquel nous sommes confrontés.

Juan Somavia – Oct. 2006
Directeur général
du Bureau International du Travail (OIT – ONU)

Life Project 4 Youth Foundation

www.lifeproject4youth.org

34, rue Desaix – 75015 Paris – France
49, Cervantes – 1190 Bruxelles – Belgique
Valley Vista Village – Better Living – 1711 Paranaque City – Philippines